



LISTE DES PIECES A FOURNIR POUR L'ENROLEMENT A LA CMU

- Soit la Carte Nationale d'Identité ou tout autre document administratif avec photo (permis de conduire, passeport, etc) **pour les nationaux** ;
- Soit une carte consulaire ou un titre de séjour **pour les non nationaux** ;
- Soit l'extrait d'acte de naissance, la carte d'étudiant ou la carte scolaire **pour les enfants de moins de 18 ans** ;
- Soit la déclaration sur l'honneur disponible sur le site d'enrôlement remplie en présence de deux témoins majeurs **pour les personnes sans document administratif**.

Pour les ayants droit (bénéficiaire):

- Le reçu ou la carte d'assuré de l'ouvrant droit (assuré payeur) ;
- L'acte de mariage pour le conjoint ayant droit.

Pour les fonctionnaires ou salariés en activité ou à la retraite :

- Tout document officiel comportant le numéro matricule fonction publique ou CNPS.